

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 18

JANVIER 2000

BOINNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2000

SANTÉ ET BONHEUR POUR TOUS

SOMMAIRE

In Mémoriam	1
Perspectives 2000	2
Mémoire et histoire	2
Vérités et légendes	3
- Les parachutages	3
- La fragilité du témoignage	4
- Combeauvert. La Das Reich	5
SS. Waffen SS. SD. Gestapo. RSHA. Wermacht	5
Difficultés et pièges de la recherche historique	6
Les rencontres d'Eymoutiers	8
Genèse d'une recherche	10
Bibliographie	10
- Jean Moulin. Caluire	12

partie de la Vienne

Alexandre était écossais et refusait d'être considéré comme anglais. Il lui arrivait, paraît-il, de revêtir son kilt avec les insignes de son clan. Il n'avait d'ailleurs pas le physique d'un « british ». Relativement petit, très brun, toujours sous pression, la figure fendue d'un large sourire, il était plutôt de type méditerranéen.

Baroudeur de profession au service de Sa Gracieuse Majesté, il avait, avant 1939, accompli diverses missions : au moyen Orient, en Amérique du sud, en Espagne (des deux côtés). La guerre venue, il avait fait campagne en France dans une division écossaise, évité la capture et rejoint l'Angleterre sur une barque de pêche « empruntée » à Saint Valéry en Caux.

Ci-dessous photo de la mission Édouard prise en septembre 1944. De gauche à droite : Capitaine RICHARD (Mayer), Frère d'Édouard. (Un troisième frère aurait lui aussi été parachuté en France). Lt FRANÇOIS, (futur général William Morgan), Américain, et son inséparable Leica. Cdt ÉDOUARD (Percy Mayer), chef de mission). Lt MICHELINE (Patricia O'Sullivan), officier radio. Lt ALEXANDRE (Patrick

IN MÉMORIAM

Patrick Alexander CAMPBELL plus connu comme Lieutenant Alexandre est décédé le 18 octobre dernier à San Julia de Loria, en Andorre), à l'âge de 81 ans.

Il était l'un des officiers de la mission S.O.E. dirigée par le major Percy Mayer (Cdt Édouard) qui opéra, à partir d'avril 1944, dans le nord du département au profit des Btms Anne mais aussi d'unités de l'Indre-sud et d'une

Alexander Campbell). Lt ANDRÉ (Donald Cameron

Après la défaite de la France et l'occupation, il avait participé à une quarantaine d'opérations de commando sur nos côtes, inclus celle de Dieppe. Infatigable, il profitait de ses permissions pour embarquer, plus ou moins clandestinement, sur un bombardier ou un sous-marin.

Grand spécialiste de toutes les armes et de tous les explosifs, il fut un instructeur apprécié des jeunes volontaires creusois qui bénéficièrent de ses compétences et de son expérience. Il s'était lié d'amitié avec Daniel (Picaud) et participa à ses côtés à la fameuse embuscade du Pont à La Dauge, le 9 août, opération aujourd'hui revendiquée par nombre de héros en paroles, alors qu'ils n'étaient que cinq. (Voir livre de Roger Thome, à défaut le bulletin de mai 1987). Alexandre participa, après la libération de la Creuse, aux combats dans l'Indre contre les colonnes allemandes qui évacuaient la zone atlantique.

Ultérieurement, Alexandre poursuivit la guerre jusqu'en Malaisie. La légende prétend qu'il y obtint des résultats tout à fait exceptionnels, si exceptionnels que Sa Gracieuse Majesté en aurait pris quelque ombrage mais lui aurait pardonné compte tenu d'états de service eux aussi exceptionnels.

PERSPECTIVES 2000

Après le décès de Michaud il a fallu restructurer les projets. C'est maintenant chose faite mais il reste un grand vide : la compétence, la clairvoyance, la sûreté de jugement, les connaissances de notre ami disparu qui avait tant travaillé sont irremplaçables.

Le nouveau groupe de travail joue aussi le rôle de comité de lecture pour les textes, leur vérification et leur mise en forme. Les enseignants apportent leur compétence et leur précieuse expérience pédagogique car l'ouvrage doit être accessible aux nouvelles générations. Le monde a tellement évolué depuis un demi-siècle qu'il n'est pas évident de rendre crédibles les faits et leur contexte. Il faut aussi parfois rafraîchir la mémoire des « anciens ».

Projets CD ROM et Internet

Ils sont l'un et l'autre complémentaires de l'ouvrage en préparation car ils s'alimentent aux mêmes sources.

Le premier s'intègre dans un cadre méthodologique commun à tous les départements. Après une période préparatoire difficile, la concrétisation devrait s'accélérer au cours du second semestre, au sein du Centre d'Études de la Résistance en R.5, lequel relaie le projet AERI, initié par la Fondation de la Résistance.

Le second est spécifiquement Creuse. Il doit se développer dans un cadre logiciel indépendant, avec

pour objectif de pérenniser l'ensemble des acquis et d'intégrer les nouvelles recherches qui seront poursuivies après nous. Un site Internet est une source vivante qui a vocation à communiquer, dans le temps, avec tous ceux qui s'y intéressent. Ce qui signifie qu'il doit dépasser notre propre horizon, trouver des relais, donc des compétences et des bonnes volontés nouvelles. Lesquelles ? Avec quels moyens ? C'est un sujet que nous devons aborder à l'occasion de notre prochaine assemblée générale.

Faire face quelque temps encore et transmettre

Au départ, en 1984, nos objectifs se voulaient modestes : « établir ou rétablir la vérité historique sur la Résistance en Creuse ». Nous n'avions pas imaginé qu'il nous faudrait pour ce faire quinze ans. L'expérience montre que nous avons sous-estimé l'ampleur de la tâche et que nous n'avions pas davantage imaginé que les disparitions, au sein du noyau actif, seraient si rapides et si nombreuses. Nous n'avions pas non plus pris conscience de la rapidité d'évolution des techniques, notamment des perspectives de l'informatique, pas envisagé celles du CD ROM (maintenant du DVD ROM) et d'Internet. Nous n'avions pas imaginé que notre association puisse se transformer en une micro-entreprise équipée d'ordinateurs avec adresse @mail et accès à Internet. Nous n'avions pas prévu le travail induit qui résulterait de nos recherches. Il est donc de plus en plus difficile de faire face en attendant de pouvoir, l'objectif initial étant atteint, passer le relais.

Ouvrage sur Chabannes

Il s'agit, rappelons-le, d'un ouvrage complémentaire de celui qui présente les actes du colloque de Guéret sur le sauvetage des enfants juifs et du film de Lisa Gossels. La collecte des matériaux est à eu près terminée. Il faut maintenant lui donner forme, associer de nouvelles bonnes volontés.

Certains se sont étonnés de l'intérêt porté au sujet, du temps passé et des efforts déployés aux dépens de l'objectif initial jugé prioritaire. Pouvait-on l'ignorer ou simplement le négliger ? N'est-ce pas là aussi une forme de Résistance, un aspect de la lutte contre le nazisme ?

MÉMOIRE ET HISTOIRE

QUELLE MÉMOIRE ? QUELLE HISTOIRE ?

Nos dictionnaires usuels donnent des définitions précises de chaque terme mais qui les consulte ? Qui s'interroge sur le sens, pourtant différent des mots mémoire et histoire ? (Voir bulletin N° 15)

Très souvent, la mémoire, celle qui subsiste de manière plus ou moins diffuse dans la conscience collective et celle que les uns ou les autres souhaiteraient imposer en fonction d'objectifs qui leur sont propres, ignore ou

refuse l'histoire. Simple exemple souvent rappelé : les bombardements du 19 juin 1940 « par les Italiens ». Si un sondage était effectué auprès des creusois cette version erronée serait très nettement majoritaire. En d'autres termes la mémoire refuse une vérité historiquement établie.

Concernant la Résistance, force est de même de constater l'opposition fréquente entre mémoire et histoire. Presque partout en France, y compris dans notre région, des conflits existent entre résistants et historiens ou chercheurs (sérieux). C'est dommage car mémoire et histoire devraient se compléter à défaut de se rejoindre, chacune éclairant l'autre.

Paraphrasant un slogan bien connu le résistant dit à l'historien : « touche pas à ma mémoire » et l'historien est fondé à penser : « on ne pourra travailler sereinement sur la Résistance que lorsque tous les résistants seront morts ». Autre constat de l'observateur qui se veut seulement lucide : « Il reste de moins en moins de résistants mais il y a de plus en plus de héros ». Excessif sans doute mais pas sans fondement.

Et que dire des amateurs qui découvrent périodiquement la lune, sans imaginer que d'autres l'ont fait avant eux et sans comprendre que la lune s'intègre dans un système dont ils n'ont pas conscience de la complexité !

Pauvre Résistance. Elle a déjà perdu, avec le temps, une partie de son prestige. Les adeptes de l'hagiographie, du nombrilisme, du sectarisme ne font qu'altérer un peu plus son image et la desservent en croyant la servir. Il faudra du temps pour que l'histoire lui restitue ses vrais mérites.

VÉRITÉS ET LÉGENDES

Cette rubrique a encore de belles perspectives.

Les parachutages

Il a été beaucoup écrit et plus encore raconté sur le sujet. Il est vrai que le mot fut à l'époque quelque peu magique et qu'après la libération la rumeur alimenta bien des fantasmes sur « l'argent parachuté » et ceux qui en auraient bénéficié.

Nous avons vu dans un précédent numéro qu'il fallait prioritairement distinguer :

1 - **Les origines** (en fait les sources) :

- Britanniques : S.O.E., (Spécial Opérations Exécutive) pour l'essentiel réseaux Buckmaster. En Creuse « Stationner » dirigé par Southgate pour les armes reçues par les F.T.P. (Voir N° 14) et Mission Édouard (Voir N° 14 et 17) pour les armes reçues par les Btms Anne.

- Françaises (Comité Français de Londres puis G.P.R.F.). En fait S.O.A.M., S.A.P., C.O.P.A.) dénominations successives de services dépendant de la délégation en France (Jean Moulin jusqu'à sa mort puis ses successeurs et les D.M.R).

- Américaines. Dans la dernière phase. Parachutages massifs de jour, notamment le 14 juillet 1944.

- Interalliées. A l'initiative des missions Jedburgh (type Bergamote en Creuse)

Hors opérations de jour la quasi-totalité des opérations fut l'oeuvre d'avions britanniques.

2 - **Les moyens techniques**. En fait :

- Les moyens « classiques ». En période « de lune » seulement, avec balisage et signaux manuels.

- Les moyens « électroniques » ou « radio ». Parachutages tous temps avec l'assistance de deux types de matériels : E.R.K ou EUREKA , ancêtre des radiobalise (portée de l'ordre de 40 km) et S' Phone, sorte de radiotéléphone permettant à l'opérateur de dialoguer avec l'équipage (portée de l'ordre quelques km).

Les processus d'homologation des terrains étaient identiques dans tous les cas : coordonnées des terrains sur carte Michelin classique (1/200 000), propositions généralement transmises par radio. Elles pouvaient être agréées ou refusées par les services spécialisés. Chaque terrain homologué se voyait affecter :

- Un nom de code. Exemple : Gazelle pour Saint Laurent, Pension pour Nadapeyrat, Delco, Gicleur et Starter pour les terrains de la mission Édouard.

- Un indicatif (lettre traduite en Morse pour les signaux lumineux lors des opérations. Exemple : N (trait-point en Morse) pour Pension.

- Un ou plusieurs « messages personnels », en général proposés par les services récepteurs, dont la diffusion (souvent répétée) sur les ondes de la B.B.C. annonçait une opération. Ces messages personnels ont beaucoup intrigué les auditeurs des émissions de « la radio de Londres ». A notre connaissance il n'existe pas d'ouvrage ou d'anthologie consacrée à ces messages et surtout à leur origine. C'est dommage. Pour la Creuse, il serait bien d'associer toutes les mémoires pour retrouver l'origine, le nom, l'indicatif et les messages correspondant à l'ensemble des terrains. A titre d'exemple :

Terrain de Bouzogle (près Bourgneuf). Nom ? Indicatif ? Message : « J'aime les belles reliures ». Origine ?

- Terrain de Saint-Laurent : Nom : « Gazelle ». Indicatif ? Message : « La forêt est sombre. Son ombre est sinistre ». Origine ?

- Terrain de l'Indre : Nom : ? « Papillon » (?), en fait pseudo du responsable C.O.P.A. du secteur. Indicatif ? Messages : Il y en eut au moins 4 : « Le Négus fut en exil », allusion au radio surnommé « Le Négus » dont le « point de chute » préféré était le Pont à la Dauge. « Aglaé fait la lessive », allusion à l'épouse de Papillon. « Le Négus regarde sécher la lessive ». « L'amiral n'aime pas la flotte », allusion au Cdt Ledot surnommé « l'amiral » (il racontait remarquablement l'histoire des filles de l'amiral Korniloff) et préférait le bon vin à la flotte.

Ces phrases sont citées de mémoire et peuvent porter des variations. Chacune avait-elle une signification propre ? Nombre d'avions ? Présence de matériel particulier ? Merci par avance à qui peut apporter des précisions.

- Terrain de Nadapeyrat : Nom : Pension. Indicatif : N. Messages : « Nous rallions ce soir sur la crête », « Six amis viendront ce soir » (annonçait 6 avions).

- Terrain de Jarjavaly : Nom : Lazou. (Sauf erreur localité où avait résidé Louis Herry). Indicatif ? Message : « Lambezellec n'est pas mort » (lieu de naissance de Louis Herry, près de Brest). Clin d'oeil à d'anciens amis bretons.

Pour les terrains de la mission Édouard, voir livre de Roger Thome. Les noms et messages sont mentionnés mais pas leur origine.

En bonne logique, tous les noms, indicatifs et messages doivent figurer dans des archives. La plus grande incertitude concerne l'origine des messages. Il semble, si l'on en juge par les communications échangées entre le D.M.R. et les services du B.C.R.A., que certains terrains ont bénéficié, en complément de leur nom usuel, d'un nom confidentiel.

Qui était au courant des noms, indicatifs et messages ? A l'époque un très petit nombre de personnes : le D.M.R., le responsable de la mission ou du C.O.P.A., le chef de secteur, en phase finale le responsable de la réception. Le secret devait être impérativement gardé de toute fuite vers l'occupant ou la milice. Si certains noms, indicatifs ou messages ont été révélés ce n'est qu'après la libération.

Pour chaque opération, il existait trois niveaux : ceux qui gardaient les approches, ceux qui participaient sur le terrain au ramassage des containers, les opérateurs. Seuls ces derniers (2-3-4 personnes seulement) connaissaient tout ou partie du processus. Les autres n'étaient que des spectateurs ou des exécutants.

Les armes reçues étaient sous la responsabilité des services dépendant directement de Londres (C.O.P.A., D.M.R. ou chefs de mission) et non des responsables de la Résistance : A.S., maquis, puis F.F.I. Ces derniers n'en assuraient l'affectation que par délégation. En d'autres termes ce n'était pas François qui décidait de sa propre initiative même si son avis était écouté (Voir bulletin N° 14).

Et les fonds ? Que n'a-t-on pas raconté après la libération, certains résistants (ou leur descendance) qui n'avaient jamais assisté à un parachutage ont été accusés d'avoir profité de « l'argent parachuté ». En fait, les fonds étaient, comme les armes, destinés aux seuls responsables dépendant directement de Londres, D.M.R. notamment. Et il y en eut beaucoup moins que ne le veut la légende. C'est parce que les fonds manquaient terriblement pour assurer le ravitaillement des maquis que furent montées des « opérations de récupération » dans certains services publics, Banque de France notamment. Hélas, la légende est parfois difficile à effacer et on entend encore, de temps à autres, évoquer « l'argent parachuté » dont aurait bénéficié tel ou tel.

La fragilité des témoignages

Dans la notice nécrologique consacrée à Alexandre nous avons évoqué sa présence aux côtés de Daniel (Picaud) lors de l'embuscade du 9 août 1944, dite du Pont à la Dauge. Cette opération, comme le sabotage du viaduc de Busseau, est revendiquée par nombre de prétendus acteurs. En réalité ils étaient 5. Les faits sont relatés par Daniel, avec mention des noms des participants, dans l'ouvrage de Roger Thome consacré aux Btms Anne mais il en existe deux autres versions : *Le temps du Maquis*, de Marc Parrotin, édition de 1981, ne parle pas d'Alexandre et des autres acteurs mais fait mention, aux côtés de Daniel, du Lt X. Dans celle de 1985, le Lt X est remplacé par le Lt Y. Ni X ni Y n'ont participé à cette embuscade. Le premier aurait-il témoigné de sa participation ? A défaut qui l'a fait pour lui ? Le second y aurait été « affecté », par déduction, en raison de ses liens d'amitié avec Daniel.

Autre action dont la relation est inexacte : « la Poste », le 7 juin 1944, en fait l'isolement de la garnison allemande par coupure des lignes télégraphiques et téléphoniques (au pont de la Pigue et non à la Poste), suivie de l'occupation des centraux après désarmement des soldats allemands qui en assuraient la garde. Là encore deux versions dans *Le temps du Maquis*. Celle de 1981 fait état du même Lieutenant X qui n'y avait pas participé, celle de 1985 d'un commando dirigé par le lieutenant Y. (Entre temps une mise au point avait été publiée dans le premier ouvrage de Roger Thome).

La bonne foi de Marc Parrotin n'est apparemment pas en cause ; il a semble-t-il fait écho à des témoignages, sans hélas en vérifier au préalable l'exactitude, sans les recouper et les authentifier, ce qui est le premier devoir de tout historien. Plus regrettable, il n'a pas fait mention

de l'erreur de la première édition dans la seconde et on peut imaginer une discussion entre deux lecteurs de l'une et de l'autre, le premier affirmant : « Je t'assure que c'est bien X qui ... je l'ai lu dans *Le temps du Maquis*, le second répondant avec la même conviction et une égale bonne foi : je suis sûr que ce n'est pas X mais Y... car c'est écrit dans *Le temps du Maquis*.

Nous évoquons ces faits qui n'ont qu'une importance relative (l'essentiel étant que les opérations aient été conduites à bonne fin) pour souligner les conditions dans lesquelles peuvent se construire ou se reconstruire les mémoires, s'opposer des mémoires individuelles ou collectives, entre elles et face à l'histoire.

En la circonstance, l'histoire doit s'attacher aux faits et seulement aux faits. Dans l'opération dite de « la Poste » elle retiendra prioritairement l'objectif et la chronologie : isoler la garnison allemande avant l'attaque, éléments essentiels négligés au profit des personnes. La coupure des lignes fut effectuée vers 3 h 30, c'est à dire avant que les unités ne commencent leur préparation, donc avant toute possibilité d'alerte, et l'occupation de la Poste était terminée à 4 heures, c'est à dire avant que la garnison ne puisse s'apercevoir de la coupure des lignes. Elle constatera ensuite le bien-fondé de l'initiative car là où de telles précautions ne furent pas prises les attaques de garnisons se terminèrent presque toujours mal.

Ajoutons encore qu'il est souvent difficile de savoir avec certitude qui a pris l'initiative de quoi et qui a fait quoi. D'une part les mémoires sont sélectives, souvent infidèles et parfois reconstruites, d'autre part il existera toujours, dans toutes les formations, des « héros » autoproclamés et des modestes. C'est la raison pour laquelle, hors preuve irréfutable, nous ne mentionnerons qu'exceptionnellement des noms. Lorsqu'une même initiative fait l'objet de plusieurs versions nous ne retiendrons que ce qui est commun dans les divers témoignages.

Certains peut-être s'offusqueront de ne pas être cités en telle ou telle circonstance. Est-ce si grave ? Ceux qui ont vécu précocement et intensément la Résistance, qui ont affronté beaucoup de situations difficiles, participé à de très nombreuses opérations, sont en général modestes et parlent peu, considérant qu'ils n'ont fait que ce qu'ils avaient à faire. Simple exemple, le colonel Kirsch, n'a laissé que quelques notes alors qu'il aurait eu tant à dire !

Le suicide de « l'officier S.S. » le 7 juin, à Guéret

Le fait est connu et a fait l'objet de maints commentaires : lors de la reddition de l'E.M.L. 896 installé à l'hôtel Saint François, un officier se donna la mort. La rumeur d'abord, la légende ensuite, en ont fait un S.S..

Il s'agissait en réalité du major Von Roil (ou Von Roehl) qui avait succédé au capitaine Urban avant de laisser le commandement de la garnison au lieutenant-

colonel Biebrecher. Il n'était pas S.S. mais officier de la Wehrmacht dont il portait l'uniforme.

Selon nos sources (AN 72 AJ 621) explorées par Michaud, Von Roil était le descendant d'une famille protestante et noble du Limousin, émigrée suite à la révocation de l'Edit de Nantes. Les de Ruelle avaient germanisé leur nom et « ne semblaient pas porter dans leur coeur des sentiments de gratitude et d'affection pour la patrie de leurs ancêtres » ... « Le major prussien Von Roil se fit, seul de toute la garnison, une obligation de se donner la mort pour ne pas se rendre à des soldats français ». ... Il aurait dit : « un noble allemand ne se rend pas ». Von Roil n'était pas S.S.. Encore une légende qui s'effondre.

Combeauvert et la Das Reich

La relation que nous avons donnée des faits se fonde pour l'essentiel sur des sources allemandes, notamment sur une traduction du compte rendu d'opération du bataillon commandé par Kampfe, dûment vérifié sur divers points. Grâce à Alain Chazette nous disposons maintenant d'une photocopie du document original en allemand, en cours de traduction. Il est apparemment plus complet que la version initiale et il apporte des précisions sur l'équipement et l'armement de l'unité.

Concernant la Das Reich, on connaissait, notamment par des communications de J.P. Fouché (directeur du Centre de la Mémoire d'Oradour) lors des colloques de Brive et d'Eymoutiers en 1998, les unités de la division qui étaient intervenues en Limousin. Là encore, grâce à Alain Chazette, nous disposons de nouvelles sources (photocopies de documents originaux en langue allemande) qui apportent un complément d'éclairage, sur les effectifs et les moyens engagés en R.5.

La recherche historique est affaire de patience et de persévérance, la chance récompensant parfois l'une et l'autre. Ce sont aussi les échanges entre chercheurs qui font progresser la connaissance, en fait l'histoire aux dépens de la légende.

SS. WAFFEN SS. GESTAPO. SD. RSHA. WERMACHT. ABWEHR

Ces termes ou abréviations qui désignent des services ou formations militaires auxquels nous fûmes affrontés sont souvent utilisés de manière impropre alors qu'il suffit de consulter le « Petit Larousse » ou tout autre dictionnaire usuel pour en connaître le sens. Ils figurent aussi dans les glossaires de nombreux ouvrages traitant de l'histoire du nazisme et de la seconde guerre mondiale, inclus certains manuels scolaires de nos enfants ou petits-enfants. Ci-après, à toutes fins utiles, quelques précisions.

SS : Abréviation ou sigle de Schutztaffel (échelon de protection). Police militarisée du parti nazi créée en

1925. Dirigée par Himmler (à partir de 1929), elle permit à Hitler de briser Röhm et les SA (nuit des longs couteaux). Les SS furent chargés de la sécurité intérieure du Reich puis, à partir de 1939, du contrôle des territoires occupés. Ils assuraient également la gestion et la garde des camps de concentration. (Petit Larousse). Pour le Robert : « les SS furent responsables de l'extermination systématique des Juifs ».

Waffen SS : Unités militaires constituées à partir de 1940 par la SS. Troupes de choc engagées dans toutes les offensives et contre-offensives décisives. Encadrement des « Volontaires étrangers » de l'armée allemande. (Petit Larousse).

En Creuse, des éléments de la 2^o SS panzer division sont intervenus le 9 juin 1944 à Combeauvert et le 11 juin autour de Janaillat. Le 8 juin, c'est un élément du 19^o régiment de police (pour partie stationné à Limoges) et non une unité de la Das Reich qui est intervenu à La Souterraine. Le groupement Jesser n'était pas une unité SS mais l'encadrement des unités de « Volontaires de l'Est » était composé de SS. L'état-major du groupement était assisté, pour les interrogatoires, de quelques « spécialistes » du SD de Clermont-Ferrand.

Au cours de la phase finale, ce sont les éléments basés à Limoges du 19^o régiment de police SS qui dégagèrent les miliciens stoppés par la Résistance à La Jonchère et partirent, après la reddition du général Gleiniger, en direction de Bourgneuf, Guéret, Montluçon et l'Allemagne, parcours sur lequel ils durent affronter de nombreuses embuscades.

SD : abréviation de Siechereitsdienst. Service de sécurité du Reich (SS). Sipo-SD = Police de sécurité.

Gestapo : abréviation de Geheime Staatspolizei (police secrète d'état). Le petit Larousse précise : « section de la police de sûreté du 3^{ème} Reich, elle fut de 1936 à 1945 l'instrument le plus redoutable du régime policier nazi ». Le Petit Robert note qu'elle fut créée par Goering en 1933 et réorganisée par Himmler en 1936. Dans l'organigramme du RSHA (ci-après) la Gestapo est le service 4B et la section antijuive le bureau 4b4, dirigé par Eichmann.

RSHA : abréviation de Reichsicherheitshauptamt. Service central de sécurité du Reich. Il fut initialement dirigé par Heydrich puis, après son exécution par la résistance tchécoslovaque en mai 42, par Kaltenbrunner. Le RSHA englobait la police, le SD et divers autres services. Il était divisé en 7 départements.

ABWEHR : Service de renseignement de l'état-major allemand. Dirigé par l'amiral Canaris. Passé en 1944 sous l'autorité de Himmler, Reichführer SS.

WERMACHT : nom donné, à compter du 16 mars 1935, date à laquelle elle est placée sous le commandement suprême du Führer, à l'armée allemande précédemment appelée Reichswehr.

Pour l'organisation générale de l'armée allemande en France occupée voir bulletin N° 17.

En mai 1942, le général SS Oberg est nommé à Paris par Himmler comme « Chef supérieur des SS et de la police allemande en France ». Il est installé par Heydrich, chef du RSHA. Oberg est assisté par le colonel Knochen, lequel a pour adjoint Lischka. Dannecker dirige la section 4J (Juifs) et dépend à ce titre directement de Eichmann, en charge à Berlin de la section 4B. Oberg aura pour interlocuteurs directs Laval, chef du gouvernement et ministre l'intérieur du gouvernement de Vichy mais aussi Bousquet, secrétaire général à la police.

A Limoges, après occupation de la zone sud, s'installe un service connu sous le nom de Gestapo, en fait une antenne régionale du RSHA, avec six sections, la 4^{ème} et la 6^{ème} étant spécialisées dans la lutte contre la Résistance. Son chef est le Kommandeur August Meier, sous l'autorité directe de Knochen (Paris). La section 4, chargée de la police politique, est sous l'autorité du Hauptsturmführer Dr Barthels. Le chef de la section 6 est Joachim Kleist, adjoint direct de Meier, chargé de la lutte contre les maquis. Auprès de ces responsables allemands opère une équipe constituée essentiellement de Français. La Gestapo de Limoges, installée impasse Tivoli, interroge et torture avec les méthodes et le sadisme que l'on connaît, faisant parfois disparaître les restes des victimes. (Lire *De la Résistance au martyr* de Jean-Daniel Nessmann).

En Creuse, hors incursions venant de Limoges, il n'y eut pas de service permanent de la SS.

Ces informations qui complètent celles données dans le précédent numéro sur l'armée allemande en France sont indispensables pour comprendre le fonctionnement de l'appareil répressif dans nos régions et utiliser à bon escient des termes souvent mal interprétés.

Pour en savoir plus :

- *Histoire de la Gestapo.* Jacques Delarue. Fayard 1962. Réédité.
- *L'Allemagne de Hitler.* Collectif. Seuil 1991.
- *Histoire de l'armée allemande.* Philippe Masson. Perrin 1994.
- *La France à l'heure allemande.* Philippe Burin. Seuil 1995.
- *La société allemande sous le 3^o Reich.* Pierre Ayçoberry. Seuil 1998.

et les principaux ouvrages traitant du sort des Juifs :

- *Vichy et les Juifs.* Marrus et Paxton. Calmann Levy 1981.
- *Vichy-Auschwitz.* Serge Klarsfeld. Fayard 1983.
- *La destruction des Juifs d'Europe.* Raul Hilberg. Gallimard 1985.
- *Les Juifs pendant l'occupation* André Kaspi. Seuil 1991
- *Persécutions et sauvetages.* Asher Cohen. Cerf 1993.

DIFFICULTÉS ET PIÈGES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Cette rubrique revient elle aussi périodiquement dans notre bulletin, chaque fois que des exemples en soulignent l'actualité.

Dans le numéro 14 de janvier 1999 nous avons mis en doute certaines « découvertes » d'un jeune historien dont des extraits de la thèse avaient été publiés dans la revue *Archives en Limousin* et réagi sur trois points :

- 1 - « La propension à un matérialisme exacerbé » (l'appât du gain paysan et le marché noir).
- 2 - « Une forte judéophobie circonstancielle »
- 3 - « Les attentats ». (de la Résistance).

Nous avons appris depuis que la soutenance de la thèse avait suscité de vives réserves et que le jury en avait interdit la publication. Ce qui sans doute justifie la « mise à disposition » par l'auteur d'extraits, au profit de publications accueillantes (en toute bonne foi).

Nous avons été relativement explicites sur le premier sujet. Sur le second, la publication par Serge Klarsfeld du *Journal de Louis Aron*, directeur de la Maison israélite de refuge pour l'enfance, à Crocq, fait justice de la « forte judéophobie circonstancielle » et dans une large mesure confirme nos propos sur le « matérialisme exacerbé des paysans ».

Sur le troisième sujet : « les attentats » (de la Résistance) nous avons aussi été très explicites et il n'est nul besoin d'y revenir.

Comme nous l'avons déjà maintes fois souligné les jeunes historiens ont souvent beaucoup de difficultés à imaginer la France de l'époque, les contraintes de l'occupation s'ajoutant à celles imposées par l'autorité de Vichy ; « un monde dans lequel il était souvent nécessaire, sinon vital, de mentir, de jongler avec les règles établies, dans la vie courante comme dans la vie professionnelle » et à fortiori dans la Résistance ; un monde dont un grand nombre d'actes n'ont pas laissé - ne devaient pas laisser- de traces et sont en conséquence absents des archives, lesquelles ont surtout enregistré les altérations aux volontés de l'occupant et de ceux qui le servaient.

La sélectivité des archives

De par leur nature même, les archives, pour la plupart d'origine officielle, n'enregistrent que les faits constituant des exceptions, des actes hors normalité, relevés parce qu'en infraction aux règles établies (en la circonstance par une autorité illégitime) qu'il s'agisse des contraventions ou P.V. de police ou de gendarmerie et des rapports de divers services émetteurs d'informations sur les attitudes et comportements des citoyens (R.G., Préfets, etc..) Tout ce qui n'est pas « exception », qui ne traduit pas une opposition (ou une adhésion) aux règles ou opinions du moment est ignoré par les documents qui alimentent les archives officielles.

Le chercheur doit prendre en compte cette sélectivité surtout dans une période aussi complexe que celle qui a vu se développer la Résistance. Il ne doit pas tout accepter « au premier degré » car toute source est par

nature plus ou moins suspecte, souvent mensongère, par erreur ou par volonté délibérée, en fonction de l'évolution dans le temps des opinions des services émetteurs d'information : le policier qui ne veut pas savoir, le gendarme qui ne veut plus voir, le fonctionnaire rallié à la Résistance, le préfet qui a rejoint le N.A.P. ou un réseau, etc..

Le niveau de représentativité des échantillons

C'est la préoccupation de tous les chargés d'études dans les cabinets ou sociétés spécialisés. Chaque enquête ou sujet porte sur un échantillon bien précis : les électeurs dans le domaine politique, le consommateur de tel type de produits selon le sexe, l'âge, l'habitat, la profession, le niveau de ressources, etc., dans le domaine économique. Les échantillons et sous-échantillons doivent être aussi représentatifs que possible de la « population » étudiée.

En matière de recherche historique ces notions de représentativité des échantillons sont souvent négligées ou méconnues par nombre d'historiens. Nous avons abordé ce problème dans le bulletin N° 3 traitant de l'exploitation et de l'analyse des dossiers de C.V.R.. Nous l'avons évoqué à nouveau plus récemment en explicitant les caractéristiques de l'échantillon utilisé pour notre enquête sur l'école et les conditions de vie à la veille de la guerre.

En histoire comme en tout autre domaine, le chercheur doit éviter d'extrapoler à partir de quelques faits sélectionnés ou découverts dans les archives car ils ne constituent pas un échantillon représentatif de l'univers étudié. C'est une des raisons pour lesquelles nous sommes, à contre courant, peu favorables à l'ouverture trop rapide des archives à toute personne ne justifiant pas d'un minimum de compétences.

Toute extrapolation insuffisamment fondée n'a pas place dans un travail historique digne de ce nom. On connaît la forme la plus caricaturale : l'Anglais débarquant à Calais, découvrant une femme rousse et rembarquant aussitôt pour annoncer sa découverte : « Toutes les Françaises sont rousses ». Plus près de nous chacun a en mémoire la fameuse expression d'Amouroux : « Quarante millions de Pétainistes », mais aussi les chiffres excessifs concernant l'épuration, avancés par divers auteurs, les 75 ou 85 000 fusillés du parti communiste. A l'origine, il y a toujours une extrapolation hasardeuse. Ce n'est pas parce que quelques paysans ont fait du marché noir que tous les paysans furent coupables de marché noir, ce n'est parce que notre pays a compté des antisémites virulents que tous les Français furent antisémites, ce n'est parce que certains « attentats » imputés à la Résistance furent condamnables -et parfois sévèrement condamnés- que toute la Résistance fut coupable.

Le nécessaire recoupement des sources

Aucun fait, quelque soit son origine : témoignage, archives, etc., ne peut être accepté par l'historien sans recoupement, vérification, authentification. Simple exemple, plus éloquent que tout commentaire : le rapport du Préfet Jacques Henry sur les rafles de Juifs, en février 1943, (exploité par Michaud aux Archives Nationales) fait état de 64 personnes arrêtées en Creuse et transférées à Nexon. Les pointages de Georges Dallier, repris par Suzanne Cerclier, aboutissent à un total de 81, sur 127 prévus. Où est la vérité ? Dans le document officiel ou dans les pointages ? En la circonstance dans les pointages, confirmés par les travaux de Serge Klarsfeld. Il y eut bien 81 déportés et aucun n'est revenu.

Les structures et les hommes

Nombre d'historiens, souvent relayés par les médias, ont eu tendance à focaliser sur les hommes aux dépens des structures. Il est toujours plus facile et moins fastidieux de travailler au sommet, là où se trouvent, souvent mais pas toujours, des archives, que de plonger dans les méandres des circuits aboutissant aux échelons de base : plus facile et plus gratifiant de mettre en relief les mérites des chefs nationaux que de s'attacher au simple courage de ceux que Brossolette a baptisés « les soutiers de la gloire » ; plus facile et plus gratifiant de s'attacher aux directives générales et à ceux qui les ont pondues qu'aux difficultés de ceux qui, sur le terrain, devaient « faire avec », se débrouiller. Nous avons déjà évoqué le sujet en traitant du service maquis, et souligné la marge séparant la « vision » nationale des conditions de mise en oeuvre au niveau de François.

Les structures et tous ceux qui les animaient, du haut en bas de l'échelle, mériteraient d'être mieux étudiées car force est de reconnaître que les hommes des échelons inférieurs ont à leur niveau marqué de leur empreinte ces structures, au moins autant sinon plus que ceux du sommet. Tout observateur quelque peu averti doit reconnaître que la Résistance aux échelons départementaux mais aussi des secteurs, voire des unités, a été ce que l'on fait les hommes qui l'ont animée, qu'elle fut souvent à leur image.

Il est, dans chaque région, dans chaque département, dans chaque secteur, des hommes qui ont transcendé les structures. Dans notre région Guingouin est et restera une figure emblématique. En Creuse, les personnalités de François et de Martin débordent l'image des structures dont ils étaient issus, de même celles de Louis et Biton ou de Gillet et Armand. Beaucoup d'autres noms viennent à l'esprit et mériteraient d'être cités. Ce n'est pas par hasard que les maquis portent en général le nom de ceux qui les ont formés et commandés plutôt qu'un indicatif.

Quelles conclusions tirer de ces simples observations ? Peut-être que chez les combattants les hommes ont souvent transcendé les structures alors que chez les « politiques » les structures se sont souvent, surtout

après la libération, imposées aux hommes. Un beau sujet de réflexion.

LES RENCONTRES D'EYMOUTIERS 1999

Nous avons, dans le bulletin N° 14, souligné l'intérêt des « rencontres » de 1998, mis en relief la qualité des intervenants et des communications. La publication attendue des actes n'a malheureusement pas été, à ce jour, concrétisée. C'est bien dommage. Rappelons que ces « rencontres » sont organisées par la municipalité d'Eymoutiers, avec le concours de Michel Taubmann, journaliste à Arte.

Celles de 1999 avaient pour thème : « *Les Juifs en Limousin sous l'occupation* » mais débordaient ce cadre en associant des historiens extérieurs à la région, venus traiter du sujet pour la zone de Toulouse et les Cévennes. Les actes devant cette année être publiés, nous ne présenterons que de brèves synthèses des exposés, en précisant que si le thème est relativement bien maîtrisé pour la Creuse, il reste beaucoup à faire pour les autres départements du Limousin.

Pascal Plas, professeur d'histoire, correspondant de l'Institut d'Histoire du temps Présent (I.H.T.P.), se fondant sur les statistiques du Commissariat aux questions juives pour le Limousin, estime à 9 800 le nombre des Juifs recensés au début de 1943, soit : 2 300 en Corrèze, près de 3 000 en Creuse et 4 500 environ en Haute-Vienne dont 1 500 environ pour l'agglomération de Limoges. Il évoque la personnalité d'Antignac, commissaire régional, ses enquêtes, ses plans et projets, ses « délires ». Antignac devait être, en 1944, le dernier commissaire général, poste occupé successivement par Xavier Vallat, Darquier de Pellepoix et du Paty du Clam.

Pascal Plas a évoqué les rafles organisées par le gouvernement de Vichy sous la responsabilité de Bousquet, en août 1942 et février 1943, mais aussi les arrestations et déportations effectuées par les Allemands avec le concours de la milice et fait état des « récompenses » attribuées aux dénonciateurs.

Daniel Perducat, maire d'Eymoutiers, relayé par son premier adjoint Jean-Pierre Faye, a dit comment il a découvert, presque par hasard, en 1997 seulement, la « rafle oubliée » d'avril 1944 à Eymoutiers. 45 Juifs, pour la plupart français, repliés de Niederbronn (Bas Rhin) depuis 1939, furent arrêtés par les Allemands et déportés. 3 seulement devaient revenir. Le témoignage des rescapés présents fut très émouvant.

A noter qu'un certain nombre des enfants des familles déportées furent accueillis au collège voisin de Saint Léonard par la directrice, Mme Lalo, qui les hébergea et les protégea, avant de les confier à l'O.S.E.. Rappelons que Mme Lalo, bien connue pour ses activités dans la Résistance, aux côtés de son mari, avait reçu le titre de

« Juste parmi les Nations » et qu'une rue de Guéret porte son nom.

Jean-Pierre Fouché, directeur du Centre de la mémoire d'Oradour, a évoqué la présence jusqu'ici ignorée, sinon occultée dans la mémoire collective, de Juifs raflés et déportés en août 1942 mais aussi de ceux, localement intégrés, évacués d'Alsace ou détachés d'un Groupement de travailleurs étrangers (G.T.E.) qui furent massacrés le 10 juin 1944 avec la population du village. Il s'est interrogé sur cet « oubli », un oubli selon lui structuré à partir de la notion d'innocence collective des victimes et d'une commune volonté de pas distinguer entre ces victimes.

Paul Estrade, Professeur émérite d'histoire à Paris 8, a évoqué, avec son épouse d'origine juive, « Le camp de Juifs oublié de Soudeilles » en Corrèze, titre de l'ouvrage qu'il vient de publier. Bien qu'originaire de cette petite localité proche d'Églefins, il n'a que récemment découvert l'existence du G.T.E. N° 665 qui compta plus de 500 Juifs, pour la plupart étrangers.

Rappelons que les Groupements de Travailleurs Étrangers (G.T.E.) furent créés en 1939 par le gouvernement Daladier pour héberger durant la guerre et faire travailler des émigrés ou réfugiés originaires de pays avec lesquels la France était en guerre, notamment des Allemands et des Autrichiens, mais aussi des ressortissants de pays alliés ou proches de l'Allemagne, tels les Espagnols. Après la défaite, le G.T.E. de Soudeilles accueillit surtout des Juifs dont les familles étaient pour la plupart repliées ou assignées à résidence dans la région : Corrèze, Dordogne, Haute Vienne, Creuse. Ces travailleurs étaient mis à disposition de chantiers ou entreprises de tous types: agricoles, forestiers, tourbières, barrages, etc..

Ce n'est qu'en 1984 que Paul Estrade entendit, pour la première fois, parler de Juifs hébergés dans « un éphémère baraquement détruit par l'occupant en 1944 ». Ce n'est qu'en 1994, dix ans après, qu'il entreprit les recherches aboutissant à la découverte du « camp oublié », un camp qui avait vu passer plus de 500 Juifs dont 161 avaient été déportés.

Les fichiers, entreposés aux Archives, avaient été méticuleusement tenus par l'autorité militaire dont dépendait initialement les G.T.E. puis par les services du ministère de la production industrielle qui avaient pris le relais. Sur ces fiches, une « découverte » : les raflés et déportés sont pudiquement répertoriés comme : « versés au Ministère de l'intérieur », lequel les a livrés en vue de leur déportation. Simple réaction d'autoprotection ou volonté de désigner le coupable ? Parmi ces T.E. de Soudeilles, plusieurs Juifs dont les familles résidaient en Creuse et parmi ceux « versés au Ministère de l'intérieur », le père d'Henri Wolf, déporté avec les siens.

Jacques Poujol, ancien secrétaire général de la Société d'histoire du protestantisme, a parlé des « villages-refuges protestants des Cévennes ». Un sujet sur lequel existe une historiographie de qualité, reposant sur des recherches, études, colloques, etc., regroupés dans un ouvrage collectif, sujet parfaitement maîtrisé par le conférencier.

Jacques Poujol a mis en relief le rôle éminent des protestants dans la protection des Juifs, tout spécialement dans les Cévennes, les initiatives des pasteurs et la tradition d'accueil des membres de l'église réformée qui eurent, en d'autres temps, à souffrir des persécutions d'origine confessionnelle.

Max Lagarrigue, historien et chercheur, a traité de la protection des Juifs dans la région de Toulouse, tout spécialement dans le Tarn et Garonne. Il a évoqué le rôle important joué par les Éclaireurs israélites (E.I.), implantés près de Moissac, dans le sauvetage des enfants mais aussi l'aide des paysans et les filières d'évasion. Il a souligné les positions courageuses prises en 1942 par les évêques de Toulouse (Mgr Saliège) et de Montauban (Mgr Théas) pour camoufler, protéger et sauver nombre d'enfants juifs.

Castille avait à traiter : « La Creuse terre d'asile pour les enfants juifs ». Le sujet était implicite dans le thème du colloque de Guéret en 1996 et a été évoqué à plusieurs reprises dans le bulletin. Il est correctement maîtrisé et notre département est en ce domaine plus avancé que ses voisins.

Les actes des « Rencontres d'Eymoutiers 1999 » devant être publiés, nous remplaçons la synthèse de la communication par un texte complémentaire des informations figurant dans le précédent bulletin, en fin du chapitre consacré à la conférence de Serge Klarsfeld.

Les organisateurs des rencontres les avaient ouvertes, la veille au soir, par la projection du film *Les guichets du Louvre*, lequel restitue le climat d'une rafle à Paris, projection suivie par un échange de vues avec le producteur. Ils les clôturèrent avec le film de Lisa Gossels *Les enfants de Chabannes*, prolongé par un commentaire d'Ernest Rosner qui fut un de ces enfants et un nouvel échange de vue avec les participants, dans l'émotion et souvent les larmes.

JUIFS. ENFANTS JUIFS. CHABANNES GENÈSE D'UNE RECHERCHE

Informations générales

76 000 Juifs soit un quart environ de la communauté vivant alors en France (dont 11 000 enfants) ont été déportés et exterminés **Pour les 4/5 arrêtés et livrés par l'autorité de Vichy.**

Il faut savoir que 76 000 c'est plus que l'ensemble des autres victimes de la déportation : résistants, politiques et autres arrêtés au hasard des rafles. Un même taux (25 %) appliqué à l'ensemble de la population française aurait représenté 10 millions de morts. Nul ne peut, nul ne doit oublier ces chiffres.

Le bilan de la « solution finale » fait état d'environ 5,5 millions de Juifs exterminés parce que nés juifs. Les taux d'extermination ont atteint 90 % en Pologne et dans les États Baltes, dépassé 80 % en l'Allemagne, Autriche, Bohême-Moravie, varié entre 60 et 80 % en Biélorussie, Ukraine, Grèce, Yougoslavie, Pays-Bas. Pendant longtemps ces chiffres, inclus ceux concernant notre pays, n'ont été connus que d'une minorité de Français.

Aujourd'hui encore bien des faits demeurent inconnus ou occultés comme l'ont montré les récentes « Rencontres d'Eymoutiers ».

En Creuse

Les Creusois ont à peu près tout ignoré jusqu'au 25 août 1992, date marquant le 50ème anniversaire de la première rafle en zone sud, donc **avant occupation par les Allemands**, à la seule initiative de l'autorité de Vichy, plus précisément en fonction des accords Bousquet-Oberg, approuvés par Pétain et Laval.

Les journaux régionaux et Radio-France Creuse ont alors fait écho aux informations que nous leur avons communiquées, prolongées par des interviews de personnes raflées : Mme Marx née Voss, arrêtée mais relâchée avec les siens à Boussac, interrogée par René Chrisment pour la Montagne, tandis que Marie-Françoise Gréminger pour la radio réalisait les premiers entretiens avec Henri Wolf, rescapé d'Auschwitz et Serge Klarsfeld, dans une série de 5 émissions auxquelles Michaud et Castille apportaient leurs connaissances du moment.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le 26 août 1992, le Préfet de la Creuse pouvait signer en toute bonne foi, un courrier adressé à un député de la Moselle qui l'avait interrogé : « De l'enquête à laquelle j'ai fait procéder, il ressort que Mme Marx, née Voss, a très probablement été internée au seul camp existant en Creuse à cette époque : celui d'Evaux les Bains. Il s'agissait d'un camp administratif. Le document fourni à Mme Marx et concernant M. Frédéric Klaus é été signé par la gendarmerie de Boussac mais ne prouve pas que l'internement ait eu lieu à Boussac ». Une seconde lettre, datée du 21 septembre, (même origine et même destinataire) précisait : « des recherches ont été effectuées dans les Archives départementales. Malheureusement il ne reste aucune trace écrite du camp de rassemblement de Boussac qui aurait pourtant existé, de nombreux témoignages tendraient à le prouver ». En d'autres termes **ignorance officielle de la rafle du 25 août 1942 qui pourtant avait concerné 91 personnes dont 52 avaient été déportées par les convois 26 et**

27, inclus 18 enfants dont le plus jeune avait 2 ans. 3 rescapés seulement : deux adolescents et un seul enfant (moins de 16 ans lors de l'arrestation).

Auparavant, le 31/05/90, le Dr A., personnalité bien connue à Ahun, y compris dans la Résistance, pouvait de même en toute bonne foi écrire à Mme Marx : « Votre lettre m'a été transmise par la mairie d'Ahun. J'ai bien connu cette époque. Il n'y a eu aucun camp en Creuse. Aucun des Juifs que j'ai connus ... n'ont été ennuyés. Nous avons su les protéger et il était facile de se cacher ici ». ... Et pourtant.

Le bilan pour la Creuse

En l'état des connaissances il y eut au moins **164 juifs arrêtés en Creuse et déportés, dont 19 enfants :**

- 52 arrêtés le 25 août 1942 dont 18 enfants (convois 26 et 27).
- 1 enfant arrêté à Chabannes le 1er septembre 1942 déporté de Rivesaltes avec sa famille par le convoi 31.
- 81 arrêtés du 24 au 27 février 1943, déportés par les convois 50 et 51.
- 30 arrêtés ultérieurement par les Allemands (Source S. Klarsfeld).

soit 134 arrestations suivies de déportation effectuées sur ordre français par des français.

Seule incertitude, le sort des 20 enfants transférés le 1er septembre du château du Masgelier à Rivesaltes pour être déportés avec leurs parents. Ils auraient, semble-t-il, tous été sauvés à l'initiative de l'Oeuvre de Secours aux Enfants (O.S.E.), avec le concours du Préfet des Pyrénées Orientales. En d'autres termes un Préfet aurait sauvé ceux qu'un autre Préfet avait livrés.

Il faut aussi s'interroger sur le sort des Juifs arrêtés en Creuse après le 5 septembre, en général pour avoir quitté la zone occupée sans avoir au préalable fait viser leurs papiers et franchi clandestinement la ligne de démarcation, automatiquement transférés à Nexon selon les directives de Bousquet. Certains ont sans doute été déportés mais ils doivent figurer sur les listes de la Haute Vienne.

Il n'y aurait eu, pour 164 Juifs déportés de Creuse, que les 3 survivants des arrestations du 25 août 1942.

Si on traduit en pourcentage les chiffres de la Creuse on trouve :

- < de 2 % d'enfants (de moins de 16 ans) pour une moyenne nationale de 13,7 %,
- 8 % environ d'adultes, pour une moyenne nationale de 27 %,
- < 6 % en moyenne départementale pour une moyenne nationale de 25 %.

La Creuse se situe donc bien par rapport à la moyenne nationale mais il faut tempérer toute fierté excessive en constatant :

- que tous les enfants déportés furent arrêtés par des Français, sur ordre français, avant occupation de la zone sud par les Allemands.

- que les 4/5 des Juifs arrêtés en Creuse le furent par des Français, sur ordre français (taux identique à la moyenne nationale).

Si on appliquait les taux mentionnés à la population du département à l'époque soit environ 200 000, ils correspondraient à plus de 1 000 enfants et pour le total à environ 12 000 morts, soit plus que n'en avait fait le première guerre mondiale.

Ce constat doit freiner le « cocorico » creusois. Il appelle au moins à l'humilité et invite à réfléchir car **si les populations se sont en général bien comportées, les courroies de transmission de l'autorité de Vichy n'ont pas fait mieux en Creuse que dans la plupart des autres départements.**

Chronologie de la connaissance

Le travail fondamental, pour l'ensemble de la France, a été fait par Serge Klarsfeld qui a publié « Vichy-Auschwitz » et édité le « Mémorial des déportés Juifs de France ». Il a été relayé, pour les enfants de l'O.S.E., par la thèse de Sabine Zeitoun et plusieurs autres ouvrages. Pour la Creuse, il faut toutefois admettre que la connaissance était en 1992, comme nous l'avons vu, pratiquement inexistante. **Ce sont les recherches de bénévoles, non-Juifs, qui ont fait que l'étude du sort des juifs réfugiés en Creuse est plus avancée que dans nombre d'autres départements.**

A l'origine du Comité d'Histoire (1984), nous ne savions nous-mêmes que peu de choses. Ce n'est qu'à la fin des années 80 et au tout début des années 90 que nous avons découvert ce qu'ignorait encore le Préfet en 1992. Castille a rappelé lors du colloque de 1996 le cri de Georges Dallier « **Il est des jours où on a honte d'être Français** ». C'est en rapprochant les sources qu'il explorait aux Archives départementales avec ce qu'avait trouvé Michaud dans les Archives centrales de la Gendarmerie puis dans les Archives nationales avec les travaux existants, que nous avons pu reconstituer l'essentiel des faits dans leur cadre géographique et leur chronologie, découvrir le formidable travail de l'O.S.E., de ses responsables, de l'encadrement, des convoyeuses et convoyeurs, etc., pour sauver les enfants. C'est aussi à cette même époque que Jean Bernheim est devenu notre correspondant à Paris auprès des diverses organisations juives : O.S.E., C.D.J.C., etc..

L'idée des retrouvailles est née un peu plus tard. Initialement elles devaient associer l'ensemble des sites, en évitant le printemps 95, période électorale. Il en fut décidé autrement car la politique et l'histoire font

rarement bon ménage. L'histoire s'est quelque peu vengée avec la publication, par Serge Klarsfeld, du *Journal de Louis Aron*. **Il faut d'évidence un minimum de connaissances et beaucoup d'humilité pour aborder un sujet aussi sensible que le sort des enfants juifs.**

Pour mémoire, nous rappelons que les retrouvailles de 1996 avaient été initiées par notre association en liaison avec l'O.S.E. mais qu'elles devaient se dérouler sous l'égide la C.D.I.H.P. car nous ne voulions pas gérer les fonds publics prévus pour l'accueil. Ce n'est qu'à la suite d'impossibilités administratives que nous avons dû, en catastrophe, reprendre l'ensemble du projet.

Le succès a dépassé les prévisions les plus optimistes : plus de 160 participants (une centaine d'ex-enfants et nombre de conjoints) venant de divers de pays notamment des États-Unis. Les messages du Président de la République française et du Premier ministre du Canada en ont souligné le caractère symbolique. Pour nous, ces retrouvailles ont mis en relief ce que déjà nous avions pressenti : **la spécificité de Chabannes**, ce « quelque chose » de très fort qui a associé des enfants juifs pour la plupart étrangers à des enfants creusois au sein de l'école laïque, des enfants juifs accueillis et protégés par une population locale qui les a en quelque sorte adoptés.

L'idée du colloque a été tout de suite approuvée et relayée par l'O.S.E.. C'était semble-t-il un projet trop ambitieux pour la Creuse. Pourtant, il s'est bien déroulé, avec le concours des historiens les plus avertis du sujet, et il a connu de grands moments d'émotion. Les actes ont été publiés. L'ouvrage qui les présente, tiré à 1 000 exemplaires, diffusés à ce jour à environ 85 %, devrait laisser un solde de l'ordre de 40 000 francs. Ce solde, fruit du travail de **bénévoles**, ne saurait en aucune manière revenir à l'association. On ne fait pas « des sous » avec les malheurs des enfants juifs qui, pour la plupart, se sont retrouvés orphelins à la fin de la guerre. Simple question d'éthique. Il doit servir à l'édition d'un nouvel ouvrage, consacré à Chabannes, préparé en liaison avec l'O.S.E., tout spécialement avec l'amicale des « anciens ». **Le solde définitif sera versé à l'O.S.E..**

Les retrouvailles de 1996 ont aussi été à l'origine du film « Les enfants de Chabannes » réalisé par Lisa Gossels, fille et nièce d'ex-enfants sous protection O.S.E., immigrés ensuite aux États-Unis. Ce documentaire qui comporte des séquences très émouvantes, retrace la vie et les drames d'enfants privés de leurs parents souvent déjà exterminés et souligne l'action de celles et ceux, Juifs et non-Juifs, qui les ont protégés. Lisa Gossels a fait acte de foi, engageant tous ses moyens personnels avant de solliciter aide et assistance pour terminer son oeuvre.

C'est aussi des retrouvailles qu'est née, à l'initiative de professeurs du lycée de La Souterraine, l'application

Bonjour les enfants placée sur Internet. Là encore travail de **bénévoles** faisant oeuvre de foi, pratiquement sans moyens.

Telle est à ce jour la genèse de la connaissance du sort des juifs et de leurs enfants en Creuse, durant la guerre. Une connaissance encore bien imparfaite, même pour la catégorie la mieux connue : les enfants des maisons de l'O.S.E..

Bien des questions encore appellent des réponses. Par exemple, combien d'enfants se sont retrouvés orphelins à la fin de la guerre et parmi eux combien le sont devenus suite à l'arrestation de leurs parents sur le territoire français, spécialement sur ordre français ?

Par ailleurs, notre ignorance est grande quant au sort des enfants qui ne relevaient pas des organisations en charge de leur protection. Ils représentaient à peu près la moitié des enfants présents en Creuse et ont fourni le principal contingent parmi les enfants déportés. Pour mémoire, il y avait alors en France environ 70 000 enfants juifs (un millier en Creuse). 11 000 ont été déportés (le plus jeune avait 15 jours). Moins de 10 000 ont été pris en charge par les oeuvres. Comment ont survécu les 50 000 autres, notamment ceux qui étaient en Creuse ?

Telle personne aurait récemment « découvert » le sort des enfants juifs dans notre département ! Curieuse et bien tardive « découverte ». A chacun d'apprécier.

En la circonstance, notre association a le devoir de rappeler la genèse de la connaissance, de rendre hommage à la contribution bénévole et à la mémoire de ceux qui ne sont plus, de remercier celles et ceux qui nous ont aidés ou relayés, qui ont prolongé et fait progresser la recherche. Dans le respect de la vérité et des malheurs des victimes. Notre mission est seulement l'histoire, avec ses contraintes, ses règles et son éthique.

BIBLIOGRAPHIE

Périodiquement sortent de nouveaux ouvrages qui complètent ou précisent la connaissance de la période 1940-1944. Nous ne pouvons pas tout lire et tout commenter mais il paraît souhaitable d'évoquer ceux qui, dans le courant de 1999, ont évoqué Jean Moulin et Caluire, parfois soulevé des polémiques, notamment :

- *Jean Moulin. La République des catacombes.* Daniel Cordier. Gallimard
- *Vies et morts de Jean Moulin.* Pierre Péan. Fayard.
- *La diabolique de Caluire.* Pierre Péan. Fayard.
- *Le colonel Passy.* Guy Perrier. Hachette.
- *Résister.* Jacques Baumel. Albin Michel.

Daniel Cordier, ancien secrétaire et biographe de Jean Moulin, a déjà publié trois volumes très documentés (plus de 3 000 pages). Son dernier ouvrage, est sorti « à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Moulin,

en vue d'offrir à la fois une synthèse des connaissances acquises sur « l'Inconnu du Panthéon » et un grand nombre de documents inédits concernant l'histoire dont il fut un des acteurs essentiels ». A nouveau 1 000 pages.

Pierre Péan « journaliste d'investigation » plus qu'historien, est connu pour divers ouvrages qui ont défrayé la chronique, notamment : *L'affaire des avions renifleurs* (1984), *L'argent noir* (1988), *Une jeunesse française, François Mitterrand* (1984). *Vies et morts de Jean Moulin* s'attache à présenter l'homme, dans sa vie privée et publique, dans ses engagements politiques puis dans la Résistance, dans ses relations avec de Gaulle et l'accomplissement de la mission qui lui était confiée. Il évoque aussi « l'affaire de Caluire », s'interroge sur les causes et sur la personnalité de René Hardy.

Dans un ouvrage complémentaire paru un peu plus tard sous le titre *La diabolique de Caluire*, il met plus directement en cause Lydie Bastien, la compagne de René Hardy.

Guy Perrier, déjà auteur d'un ouvrage sur Pierre Brossolette (voir N° 12) présente, dans le même style et le même esprit, le colonel Passy (Dewavrin) qui fut, à Londres, le chef des services de renseignements de la France Libre puis de la France Combattante. Rappelons que Passy avait lui-même publié trois volumes de souvenirs entre 1947 et 1951.

Jacques Baumel, proche de Frenay au mouvement Combat puis Secrétaire général des Mouvements Unis de Résistance (M.U.R.), fut un acteur et un observateur privilégié de la Résistance, notamment en zone sud. Avec un recul de 60 ans il livre un témoignage très documenté.

Ces cinq ouvrages, fort intéressants en eux-mêmes, ont en commun d'évoquer des sujets qui ont alimenté et continuent d'alimenter diverses polémiques : les différents entre les hommes de Londres, entre les chefs de la Résistance intérieure, entre Londres et la Résistance métropolitaine, entre des conceptions divergentes d'un même combat, entre des objectifs souvent plus politiques que militaires, entre les partisans et les adversaires du retour des anciens partis politiques, entre des ambitions personnelles qui auraient dû s'effacer devant l'intérêt commun, etc., avec, en toile de fond, l'exceptionnelle personnalité du général de Gaulle, lui-même confronté à bien des difficultés : avec Roosevelt, parfois avec Churchill, avec Giraud et périodiquement avec divers dirigeants de la Résistance.

La lecture attentive de ces ouvrages, succédant à bien d'autres, laisse un goût amer.

L'espèce de « lynchage » posthume auquel se livre Cordier sur Brossolette et dans une moindre mesure sur Passy manque pour le moins de dignité. L'étalage des dissensions entre responsables de Londres, les notes et courriers qui les expriment provoquent un malaise. Les ambitions affichées par les uns et les autres, à Londres et

en métropole, n'ont qu'un lointain rapport avec « les valeurs de la Résistance ». Les faiblesses humaines, les liaisons sentimentales qui parfois interfèrent dans des décisions importantes nous laissent perplexes, de même que certaines relations « douteuses ».

Il semble qu'à notre modeste échelon, dans nos campagnes, les choses étaient plus nettes, l'idéal plus affirmé, les grands principes mieux respectés, l'engagement plus pur.

La place manque pour étayer ces appréciations par des faits et citations. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Concernant Jean Moulin, à noter la réalisation par la D.M.I.H. et la présentation en Creuse par la

Perspectives de réhabilitation du Château de Chabannes

Après avoir un moment accueilli, après la guerre, des colonies de vacances, il est devenu propriété de particuliers et faute d'entretien son état s'est progressivement dégradé. Après les retrouvailles et le colloque, nombre de ceux qui y avaient vécu et tout spécialement l'O.S.E., se sont interrogés sur le devenir de ce site symbolique, en fait sur les possibilités d'acquisition, de réhabilitation et d'utilisation. Diverses notions ont été avancées : « Musée du souvenir », « Centre de mémoire », « Mémorial de la Fraternité », etc..

C'est l'idée de **FRATERNITÉ** et son caractère universel qui s'est progressivement imposée. Un projet, tenant compte de la localisation et des conditions d'accès a été formalisé par nos soins, en accord avec l'O.S.E., fin 1997. Il est aussi apparu un peu plus tard que Chabannes « pôle de Fraternité » pouvait être le contre-point d'Oradour, « pôle de barbarie » et qu'une mise en réseau de deux sites distants seulement de 50 km, renforcerait les potentialités de l'un et de l'autre en matière de fréquentation, donc les ressources propres de Chabannes et contribuerait à assurer la pérennité du site. Il est aussi apparu depuis, compte tenu du développement d'Internet, que la mise en réseau pouvait s'étendre au Mémorial de la Paix de Caen et à tous les sites des organisatins juives en France, O.S.E. et C.D.J.C. notamment, mais aussi aux sites étrangers, en Israël, aux Etats Unis, etc..

Commission départementale à l'information historique, d'une intéressante exposition itinérante.

COTISATION 2000

Ci-joint bulletin d'adhésion ou de renouvellement pour l'année 2 000. Cotisation sans changement. Merci à chacun de bien vouloir la régler dans les meilleurs délais afin de faciliter la tâche du trésorier.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01
Secrétaire : S. CERCLIER 3 rue d'Armagnac 23000 GUÉRET
Tél : 05 55 52 73 19.

M. Le Préfet Féral ayant, lors d'un entretien, témoigné de son intérêt pour le concept, je lui ai remis le dossier au printemps de 1998, l'O.S.E. considérant comme moi qu'il était la personnalité la plus qualifiée pour le conduire à son terme. Je lui ai par la suite fourni toutes les informations complémentaires qu'il a sollicitées. J'ai ultérieurement avisé le maire de Saint Pierre de Fursac, commune dont dépend Chabannes, très sensibilisé au sujet, qui a fait avec son conseil de remarquables efforts lors des retrouvailles de 1996 et plus récemment pour la présentation du film de Lisa Gossels.

Informé courant 1998 du risque de saisie du site par le fisc je suis intervenu après du Conseil Général dans la perspective d'un acquisition conservatoire et ai aussitôt informé de ma démarche, M. le Préfet et l'O.S.E..

C'est en pleine confiance et avec la plus grande bienveillance que j'ai accueilli et documentée (les 16 août et 5 septembre) Mlle Amoros, journaliste à Radio-France Creuse, se présentant à moi de la part de M. Le Préfet. Durant 6 heures, j'ai répondu à ses questions et me suis efforcé de dégager le caractère spécifique de Chabannes. Je lui ai donné des noms, des adresses et des numéros de téléphone de personnes qu'elle souhaitait interroger. Je lui ai confié deux livres destinés à des personnalités qu'elle devait rencontrer en Israël. Ultérieurement, je l'ai tenue informée des retrouvailles, au Masgelier, entre deux anciens pensionnaires, devenus éminents scientifiques, et leur ancien « maître », avisée des « Rencontres d'Eymoutiers », etc.. En totale confiance car elle venait de la part de M. le Préfet.

Courant septembre, un appel téléphonique de M. Manville m'informait qu'il travaillait désormais avec M. le Préfet, qu'il avait appris l'existence d'un projet Chabannes sur le thème de la FRATERNITÉ, notion qui lui paraissait particulièrement intéressante. Le lui ai donné les renseignements souhaités et adressé le dossier.

Un peu plus tard j'étais informé qu'un projet plus élaboré allait m'être envoyé. N'ayant rien reçu, je l'ai

réclamé à Mlle Amoros lors d'une conversation téléphonique. Je l'ai trouvé dans mon courrier au retour des « Rencontres d'Eymoutiers » sur le thème « Les Juifs en Limousin sous l'occupation » colloque d'historiens et de chercheurs au cours duquel j'avais présenté une communication sur « La Creuse, terre d'asile pour les enfants juifs ».

En titre : « Projet d'un **centre de fraternité** au château de Chabannes », M. Manville étant chef de projet. En première page intérieure, mention du « Pôle d'économie du patrimoine » oeuvrant sous l'égide de la Datar (1ère information. Découverte). Page suivante, à nouveau le mot **FRATERNITÉ** sous la signature de Mlle Amoros, « chargée de mission pour le P.E.P ». (Je la croyais seulement journaliste).

Le projet lui-même comprend 10 chapitres et 4 annexes. En fait des listes de concepts reprenant parfois des idées existantes auxquelles s'ajoutent des perspectives quelque peu curieuses du type « re-narcissisation de personnes en difficultés par des moyens ludiques » ou apparemment irréalistes comme la formation de personnels de l'Éducation nationale, de bibliothécaires, archivistes, etc.. En bref, un catalogue de bonnes intentions dont le rapport avec la FRATERNITÉ et les enfants juifs est loin d'être évident. Le financement (investissement et coûts de fonctionnement) étant supposé résolu par des perspectives de subventions diverses, sans aucun prévisionnel.

Aucune référence à ce qui a été réalisé jusqu'ici. Annonce de projections du film « Les enfants de Chabannes », sans avoir au préalable sollicité l'accord de Lisa Gossels, de conférences dans les Ets Scolaires sur un sujet inclus dans le thème du Concours de la Résistance et de la Déportation, dans l'ignorance du travail du Comité Creusois, projets sur le site sans que le maire concerné soit informé, etc..

Le 22 ou le 23 novembre, appel de Mlle Amoros, m'expliquant qu'elle avait absolument besoin de mon concours, que j'étais seul à savoir ... Je lui ai dit brièvement dit ce que je pensais de son comportement.

Un peu plus tard, la presse publiait le texte auquel il a déjà été fait référence. Plus récemment, je recevais une invitation à en-tête « Pôle d'économie du patrimoine » signée du Président de l'Association des maires et adjoints de la Creuse libellée comme suit :

Le Pôle d'économie du patrimoine de la Creuse, dirigé par Michel Manville, chef de projet, mène depuis cet été, plusieurs études à vocation scientifique, culturelle, économique et touristique sur le patrimoine du département.

Mlle Anne-Marie Amoros, dans le cadre de sa mission sur le sort des enfants juifs pendant la dernière guerre, « **a découvert** » (souligné par moi) dans notre département une forte tradition d'accueil comme au

village de Chabannes, commune de Saint Pierre de Fursac.

Pour mieux appréhender ce passé ...

Réponse : « Mlle Amoros a peut-être « découvert » le sort des enfants juifs en Creuse mais d'autres l'avaient fait avant elle : Georges Dallier, Jean Michaud, Mme S. Cerclier, le signataire, etc.. Ce sont ces « découvertes » qui ont conduit aux informations diffusées par les médias en 1992 pour le 50ème anniversaire des rafles en zone non-occupée, aux retrouvailles et au colloque de 1996, à l'ouvrage qui en publie les actes, à l'élaboration d'un ouvrage sur Chabannes avec des témoignages écrits et enregistrés des enfants, des survivants qui les ont connus et aidés. Le tout en liaison avec l'O.S.E.. Sans oublier le film de Lisa Gossels

J'aurais dû ajouter le nom de Jean Bernheim, évoquer le travail des professeurs de La Souterraine sur l'application « Bonjour les enfants », placée sur Internet et régulièrement fréquentée, mentionner les noms des divers auteurs d'ouvrages traitant du sujet.

QUE CONCLURE ?

Qu'il y a manifestement, là encore, un évident problème de communication.

Dans le cas du projet de « musée, centre de mémoire », l'interface logique qu'est l'Office des Anciens Combattants (avec la C.D.I.H.) n'étant pas informée n'a pas pu communiquer.

Dans le cas de Chabannes, même absence de communication ou plus exactement communication à sens unique. Nous étions, avec l'O.S.E., apporteurs de connaissances, d'une réflexion, d'un concept : la FRATERNITÉ valeur universelle, dans le cadre d'un projet, lequel, comme tout projet pouvait être discuté, amendé, etc., ou tout simplement retiré mais pas accepté dans son concept et **dénaturé dans son esprit et son éthique**.

J'ai aussi le sentiment d'une regrettable méconnaissance de la réalité historique, de l'époque, du contexte, en d'autres termes d'un **amateurisme** qui s'attache aux conséquences en ignorant les causes.

Le sort des enfants juifs ne peut être abordé qu'avec une extrême humilité, sans autre ambition que de servir la vérité. Georges Dallier, Jean Michaud, Jean Bernheim, etc., ont oeuvré dans un total désintéressement. **Sans leurs recherches, relayées par le travail collectif, on n'en saurait vraisemblablement pas plus en 1999 qu'en 1992 sur le sort des enfants juifs en Creuse.**

Pour ce qui me concerne, je n'ai pas, comme il aurait été prétendu (j'utilise à dessein le conditionnel) « d'ambition personnelle » dans le projet Chabannes. Comme mes camarades, j'ai toujours oeuvré

bénévolement et je ne vais pas, à bientôt 80 ans, me découvrir je ne sais quelle vocation, d'autant que le décès de Michaud me conduit prioritairement à poursuivre ce qu'il n'a pas pu terminer.

Par ailleurs, ma position de chercheur bénévole partenaire des travaux sur Chabannes est claire : **le symbole de FRATERNITÉ qui s'attache à Chabannes appartient à ceux qui l'on vécu**, c'est à dire aux ex-enfants qui y ont été accueillis et protégés et à celles et ceux qui les ont accueillis et protégés : l'O.S.E. en tant qu'institution et l'encadrement qui s'est occupé d'eux, les creusois qui les ont en quelque sorte adoptés hors toute considération de nationalité de race ou de religion, les enfants locaux qui ont été leurs camarades et amis, à l'école et dans les villages. Étant précisé que **la FRATERNITÉ est et doit rester désintéressée**.

